

Le monde devient de plus en plus imprévisible et un certain nombre de situations peuvent avoir un impact important sur l'activité de l'entreprise et ses collaborateurs. **Group Plus – Groupe Accident apporte à l'entreprise une solution flexible, économique et encore plus complète pour protéger sa plus grande richesse : ses salariés.**

Group Plus – Groupe Accident est aussi la preuve de notre engagement jamais démenti de répondre aux besoins réels de nos clients.

## Des Garanties Toujours plus Performantes

- Des services **d'assistance vie quotidienne** pour le salarié victime d'un accident : garde d'enfants, aide-ménagère ...
- Une **indemnité journalière en cas d'hospitalisation** pour améliorer un séjour en hôpital, doublée en cas de coma.
- Les **accidents garantis à partir de 1 % d'invalidité** permanente pour prendre en compte les invalidités non traitées par le **régime de prévoyance**.
- Le choix du barème d'invalidité accidentelle.
- Le sur-mesure avec les options.
  - **Indemnités journalières suite à un accident**
  - **Frais de recherche et de secours**
  - **Assemblée générale ordinaire** : couverture événements catastrophiques

## Group Plus – Groupe Accident : L'innovation en plus

### Les innovations et avantages de la nouvelle solution Group Plus – Groupe Accident

#### Gagner en tranquillité d'esprit

- Un programme de réadaptation : un service qui offre à l'assuré, après un accident, un soutien psychologique pour l'aider au retour à la vie professionnelle et dans la vie de tous les jours.
- Une extension automatique des garanties Décès accidentel et Invalidité Permanente accidentelle pour le conjoint et les enfants\* du salarié victimes du même accident.
- Les personnes participant à un événement ou invitées par l'entreprise garanties par « Protection invités ».

#### Une protection renforcée

- Une nouvelle génération de contrat : une rédaction repensée pour une couverture bien définie offrant un large éventail de garanties et services.
- Une couverture jusqu'à 30 Millions d'Euros pour les accidents aériens, portée à 50 Millions d'Euros dans les autres cas.

*\*Enfant mineur de plus de 12 ans*

## L'engagement de service avec la Charte Group Plus

**La qualité de service : vous pouvez compter sur notre Charte client qui garantit notre engagement en termes de délai à chaque étape de votre assurance Group Plus.**

## Une tarification Simple et Rapide

### Obtenez une tarification en nous adressant les éléments suivants :

- L'effectif total des salariés de l'entreprise avec l'éventuelle répartition par catégorie (cadres, non cadres ...).
- Le choix de l'étendue des garanties (ex : vie professionnelle, H24).
- Le montant des capitaux décès et invalidités accidents.
- Le choix du barème Invalidité permanente accidentelle : barème AIG ou barème Accidents du Travail

### Dans une approche Groupe Accident prévoyance collective, nous transmettre :

- la démographie complète de la population à assurer avec la masse salariale.
- le montant des garanties décès et invalidité accidentels en année de salaire.

## Contacts :

### Linda LAMOUCHI

[linda.lamouchi@aig.com](mailto:linda.lamouchi@aig.com)

### Séverine de NOBLET

[severine.denoblet@aig.com](mailto:severine.denoblet@aig.com)

### Hélène VEERAVALLI

[helene.veeravalli@aig.com](mailto:helene.veeravalli@aig.com)

## Directions Régionales

### Bordeaux

Tel : 05 57 35 98 14

[bordeaux@aig.com](mailto:bordeaux@aig.com)

### Lille

Tel : 03 28 53 58 69

[lille@aig.com](mailto:lille@aig.com)

### Nantes

Tel : 02 40 89 17 18

[nantes@aig.com](mailto:nantes@aig.com)

### Paris

Tel : 01 49 02 44 18

[idf@aig.com](mailto:idf@aig.com)

### Lyon

Tel : 04 78 38 74 39

[lyon@aig.com](mailto:lyon@aig.com)

### Strasbourg

Tel : 03 88 52 81 40

[strasbourg@aig.com](mailto:strasbourg@aig.com)

### Apporteurs de Proximité

Tel : 09 69 39 93 93

[apporteur.proximite@aig.com](mailto:apporteur.proximite@aig.com)